Produire de l'ensilage autrement : construction, extension et tentative de stabilisation d'un réseau sociovégétal

Le groupe maïs population de la Loire à l'épreuve du succès de ses semences

Floriane DERBEZ

UR 767 ECODEVELOPPEMENT, INRAE, Avignon

Résumé : A partir du suivi des activités d'un collectif d'agriculteurs ligériens lauréat des MCAE et engagé dans la (re)production de maïs population, ce chapitre s'intéresse aux mouvements de configuration et reconfiguration de ce collectif singulier sous l'effet des épreuves qui unissent hommes et plantes au cours du développement de leur projet. Cette étude de cas est construite comme une manière d'interroger la catégorie « mobilisation collective » ainsi que l'idée de dynamique qui lui est implicitement associée, à l'aune de la configuration originale qu'elle contribue à produire, dans le cas du *groupe maïs population*. A la différence d'autres cas étudiés dans le cadre de l'ObS-TAE, ce collectif a connu une dynamique de croissance importante qui justifie que l'on s'y intéresse dans la mesure où elle déstabilise l'organisation à l'origine du projet. On montre, dans ce chapitre, que si les maïs population contribuent, du fait de leurs caractéristiques internes, à la production de modalités d'organisation particulières du groupe (qui doit traiter un certain nombre de problèmes liés au type de plantes qu'il a décidé de (re)produire en lieu et place des hybrides), en revanche, sous l'effet des demandes qui lui sont adressées de la part de nouveaux agriculteurs qui veulent en cultiver, le groupe est conduit à redéfinir et repenser tant ses modalités d'organisation et son fonctionnement que le rapport qu'il entretient avec les populations de maïs.

Mots-clés : Agro-écologie, maïs population, dynamique collective, réseau sociovégétal

1 Introduction

S'investir dans le suivi des activités collectives conduites dans le cadre bien particulier de l'appel à projet MCAE et de son observatoire, conduit à s'interroger sur la promotion, par la puissance publique, de l'organisation des agriculteurs en collectifs dans le cadre de l'agroécologie. En effet, qu'il s'agisse de l'appel à projet MCAE ou de

la labellisation des « Groupements d'Intérêt Economique et Ecologique » (GIEE), il s'agit dans les deux cas de promouvoir la forme d'organisation collective comme ingrédient indispensable de la transition agroécologique. L'effort ethnographique consiste alors à se pencher sur les formes singulières que prennent les assemblages que nous côtoyons, sur le terrain. Il s'agit, dans le cadre de ce chapitre focalisé sur la nature des dynamiques collectives déployées dans le cadre des projets MCAE, de prendre le contre-pied d'une proposition qui consisterait à considérer le collectif comme étant déjà-là, donné, voire produit par la puissance publique et de s'interroger précisément, sur « ce qui fait collectif » dans le cas étudié.

Cette description passera ici par un processus de recension des êtres qui le composent, en développant une attention particulière aux actants – ici les maïs population – qui interviennent dans le cours de l'action, suivant en cela les principes méthodologiques développés par la sociologie de la traduction (Callon 1986 ; Callon et Law 1997 ; Akrich, Callon et Latour 2006). Il s'agira en effet de porter une attention particulière au caractère résolument hybride du collectif suivi, ainsi qu'à la configuration et reconfiguration de ce dernier sous l'effet des épreuves qui unissent hommes et plantes au cours du développement de leur projet. Cette étude de cas est donc construite comme une manière d'interroger la catégorie « mobilisation collective » ainsi que l'idée de dynamique qui lui est implicitement associée, à l'aune de la configuration qu'elle contribue à produire, dans le cas du *groupe maïs population*. On s'intéressera ainsi à ce que suppose d'organisation collective et de coordination le fait de se réunir autour d'objets distribués – comme ces maïs particuliers – qui ne se vendent ni s'achètent mais qui au contraire se caractérisent par leur circulation et peuvent se rapprocher d'innovations dites « ouvertes » telles que celles décrites dans le cas de l'usage de logiciels libres (Conein 2004).

En 2014, l'ADDEAR de la Loire – Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural[1] – est lauréate de l'appel à projet MCAE. Son projet, intitulé « Préserver la fertilité des montagnes ligériennes » est composé de deux volets qui concernent deux collectifs distincts d'agriculteurs : l'un centré sur la vie du sol (avec la mise en œuvre de pratiques telles que la biodynamie et une réflexion sur la réduction du travail du sol), l'autre centré sur les maïs dits « population » sur lequel portera ce chapitre.

L'enquête conduite dans ce cadre a consisté à participer, dans la mesure du possible, à l'ensemble des activités collectives[2] organisées en lien avec ce projet. L'observation, sur la durée du projet (3 ans), des temps de réunion, aux champs ou en salle, a été complétée par la conduite d'une série d'entretiens qualitatifs auprès d'une dizaine d'agriculteurs du groupe et de leurs partenaires.

Après une courte description de la genèse de ce projet et des personnes initialement impliquées, nous focaliserons notre attention sur le rôle particulier des populations de maïs dans la configuration et l'organisation du *groupe maïs population*. Nous mon-

[1] Organe de formation départemental de la Confédération Paysanne.

[2] Depuis les comités de pilotage du projet jusqu'aux visites sur le terrain en passant par les journées de formation et d'entraide. Ces temps d'observation participante représentent au total une quarantaine de journées.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

trerons en effet que, dans ce cas, ce sont d'abord un objet et une pratique agricole associée qui se trouvent au principe du collectif. Les populations de maïs contribuent, d'une certaine manière, à la production d'une organisation singulière qui constitue la portée heuristique de ce cas, au regard de l'ensemble des cas enquêtés dans le cadre de l'observatoire mais également au regard du cas d'autres collectifs réunis autour des semences paysannes, mais cette fois-ci de blé, étudiés par d'autres chercheurs (Bonneuil et Demeulenaere, 2007 ; Demeulenaere et Bonneuil, 2011 ; Demeulenaere et Goulet, 2012).

On formule l'hypothèse que les caractéristiques internes ou physiologiques des plantes de maïs population (allogamie notamment) font peser un certain nombre de contraintes sur l'organisation qui se met en place dans le cadre de ce projet. Il s'agira de montrer que si les maïs population contribuent, du fait de leurs caractéristiques internes, à la production de modalités d'organisation particulières du groupe (qui doit traiter un certain nombre de problèmes liés au type de plantes qu'il a décidé de (re)produire en lieu et place des hybrides), en revanche, sous l'effet des demandes qui lui sont adressées de la part de nouveaux agriculteurs qui veulent en cultiver, le groupe est conduit à redéfinir et repenser tant ses modalités d'organisation et son fonctionnement que le rapport qu'il entretient avec les populations de maïs. Le caractère dynamique et évolutif de ce collectif, qui constitue un obstacle à toute tentative d'en produire une définition ou une description stabilisée une fois pour toute, rend finalement compte d'un mouvement de configuration et de reconfiguration au fil du temps et des épreuves, du groupe comme des maïs population, dans un effort constant de stabilisation conjointe.

2 Genèse du projet « Maïs population »

Le projet maïs population puise ses racines dans des projets antérieurs et se présente dès lors comme la continuation d'un programme d'action initié en amont de l'appel à projet MCAE.

Encadré 1 : Qu'est-ce que le maïs population ?

Les « populations » de maïs mises en culture par le groupe sont issues d'un travail de sélection paysanne. Comme le montrent Bonneuil et Thomas dans leur ouvrage Gênes, pouvoirs et profits, consacré à l'histoire de la génétique des plantes au XX^{e} siècle, les populations de maïs ont été délaissées, au tournant de la seconde guerre mondiale, par la recherche en génétique qui lui a préféré la « voie hybride » (Bonneuil et Thomas, 2009, p. 171). Contrairement aux hybrides F1 qui sont le fruit du croisement de deux lignées pures produites en conditions dirigées, les maïs population évoluent en pollinisation libre, au champ. Hétérogènes, ils ont une base génétique plus large, qui les exclut de fait du Catalogue Officiel qui impose aux semences de répondre aux normes de Distinction, Homogénéité et Stabilité (DHS) pour pouvoir être commercialisées[1].Les agriculteurs sont généralement plus familiers de la production de semences dites « fermières » que de la production de semences population. Produire des semences fermières consiste à multiplier des graines, à partir de semences sélectionnées par l'industrie semencière, moyennant acquittement d'une Contribution Obligatoire Volontaire. A la différence d'autres espèces que les agriculteurs peuvent reproduire sans trop de difficultés sur

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

leurs fermes (comme les céréales, et notamment le blé, qui sont des plantes autogames), les hybrides F1 de maïs résistent, de leur côté, à toute reproductibilité. Dans la mesure où seules les firmes semencières détiennent les « parents » à l'origine de leur création, les agriculteurs ne sont pas en mesure de les reproduire et sont ainsi contraints de racheter annuellement leurs semences. Le taux d'utilisation des hybrides F1 frise actuellement, en France, les 100% du fait des rendements médiocres des semences de ferme F2 issues des hybrides F1 (Bonneuil et Thomas 2009, p. 491).[3] Le catalogue officiel est géré par le CTPS (comité technique permanent de la sélection) sous l'égide du ministère de l'agriculture. Les variétés de maïs population ont été retirées du catalogue en 1960. Sur l'histoire de la génétique des plantes au XX^{e} siècle, voir (Bonneuil et Thomas 2009).

Le « programme maïs population » a émergé en 2007 à l'échelle régionale. Porté dans les premières années par l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ARDEAR)[3] de Rhône-Alpes, il implique au départ une technicienne indépendante, Valérie, spécialiste des maïs population. Cette dernière a travaillé deux ans sur la plateforme expérimentale dédiée au maïs population d'AgroBio Périgord[4]. Elle intervient en prestation de service pour le compte de l'ARDEAR et est à l'initiative du programme. Valérie apporte au groupe naissant, composé alors d'une petite dizaine d'agriculteurs répartis sur plusieurs départements de la Région Rhône-Alpes, son expertise sur les aspects sélection des maïs ainsi que son réseau. C'est elle qui fait le lien avec l'association AgroBio Périgord pour approvisionner le groupe en lots de semences. Les agriculteurs qui s'impliquent initialement dans le projet ont des orientations productives variées : éleveurs de volailles, porcs, vaches laitières, ou encore céréaliers. Ils entretiennent une proximité forte avec les valeurs de l'agriculture paysanne promues par l'ARDEAR.

Pendant les premières années, Valérie occupe un rôle central dans le projet. Faisant figure de Point de Passage Obligé (PPO) du réseau naissant, elle se charge de faire le lien entre les producteurs, passant des graines de l'un à l'autre, élaborant des protocoles d'expérimentation avec et chez certains d'entre eux. C'est à partir de 2011 que l'ADDEAR de la Loire s'investit dans l'animation du « programme maïs population » jusqu'alors porté à l'échelle régionale. Le fait que plusieurs producteurs du département s'intéressent à cette culture[5] justifie, du point de vue du conseil d'administration de l'association, de consacrer du temps d'animation à cette action. Martial, l'animateur « Agriculture Paysanne » de l'ADDEAR 42, prend alors en charge l'animation du projet, tandis que l'ARDEAR continue de contribuer au financement des actions entreprises dans ce cadre.

[3] L'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural est l'échelon régionnal qui regroupe les associations départementales (ADDEAR). Ce réseau est l'organisme de formation de la Confédération Paysanne et promeut un modèle d'agriculture qualifiée de « paysanne ».

[4] Cette association de producteurs en agriculture biologique, est la première à s'être positionnée, au début des années 2000 et sous l'impulsion d'un agriculteur périgourdin, sur les maïs population. Elle fait figure, à l'échelle nationale, de banque de semences.

[5] Remarquons que cette période correspond également, dans le département, à une vague de conversion d'éleveurs à l'AB suite à la crise laitière de 2009.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

En 2013, Martial, incité en cela par la FADEAR[6], décide de déposer un dossier de candidature à l'appel à projet MCAE. Si, comme il l'explique au cours d'un entretien en Février 2015, le projet est peu « *sorti de [sa] tête* », en revanche, « *les deux thématiques [sol et maïs population] avaient déjà été travaillées en amont* ». C'est donc, de son point de vue, assez logiquement que le programme « maïs population » est intégré au contenu du projet MCAE, ce dernier se présentant finalement comme le moyen de pérenniser des actions engagées antérieurement.

Le projet MCAE permet à l'ADDEAR 42 de salarier un second animateur « Agriculture Paysanne » : Carl, chargé à son arrivée de l'animation du volet maïs population. Du fait du portage par l'ADDEAR 42, les activités développées autour des maïs population se concentrent sur le périmètre d'action de l'association : le département de la Loire et une partie du Rhône[7].

Au démarrage du projet MCAE en 2013, le *groupe maïs population* est composé d'une douzaine de producteurs, dont une majorité d'éleveurs laitiers, pour la plupart en circuit long, installés sur des fermes de taille moyenne (autour de 75 hectares de SAU). Presque tous issus du milieu agricole, ils ont repris, à leur installation, la ferme familiale. En 2015, environ la moitié des producteurs du groupe est labélisée en agriculture biologique. Le maïs qu'ils cultivent est destiné à l'alimentation de leurs troupeaux, sous forme d'ensilage[8]. C'est un ingrédient de la ration alimentaire des vaches laitières dans la plupart des systèmes d'élevage laitiers, même si sa part dans la ration varie en fonction des systèmes (utilisé soit toute l'année comme aliment de base de la ration dans les systèmes intensifs, soit en complément énergétique pour certaines vaches ou à certaines périodes particulières, notamment l'hiver dans les systèmes plus extensifs).

3 Morphologie du groupe et rôle du maïs population dans la configuration du collectif

Le « *groupe maïs population* » comme il se nomme lui-même a connu, durant le projet MCAE une forte dynamique de croissance. Il se présente comme un collectif réuni autour d'une pratique agricole spécifique : la culture du maïs population (qui implique nécessairement la production et reproduction des semences). Contrairement à d'autres collectifs suivis dans le cadre d'ObS-TAE pour lesquels il est possible de procéder à une recension précise des membres qui le composent, le *groupe maïs population* échappe quant à lui à toute tentative de saisie exhaustive[9]. En effet, ce groupe se présente à

[6]Fédération qui regroupe l'ensemble des ADEAR et ARDEAR sur le territoire national. Aux dires de Martial, la FADEAR a largement relayé et diffusé l'information concernant l'appel à projet MCAE auprès de ses réseaux régionaux et départementaux.

[7]Du fait notamment de l'unité géographique que constituent les Monts du Lyonnais, à cheval sur les deux départements et du portage initial par l'ARDEAR Rhône-Alpes dont les locaux sont situés à Lyon, dans le département du Rhône.

[8]L'ensilage est une méthode de conservation des fourrages (qui s'effectue aussi avec l'herbe) par fermentation lactique. A la récolte, les plantes de maïs sont broyées (tige, feuille, épi) en tronçons d'environ 1 centimètre puis disposées, en couches successives, dans un couloir spécialement aménagé (la plupart du temps bétonné et proche de la stabulation pour faciliter la distribution des aliments). Le tas est ensuite compacté à l'aide d'un tracteur afin d'expulser l'oxygène puis recouvert d'une bâche qui permet la fermentation.

[9]Même si certains outils, et notamment les tableurs Excel produits par Carl, l'animateur, permettraient d'en avoir une vision « objectivée ».

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

l'observation comme un collectif à géométrie variable[10], ayant fortement évolué durant la période d'observation, et ouvert à tout moment à de nouvelles participations ou d'éventuelles absences ou démissions. Le seul critère qui définit le périmètre de la participation au projet est celui de la pratique (ou de la volonté de pratiquer) du maïs population et l'intérêt que perçoivent les agriculteurs à prendre part aux activités collectives.

Cet intérêt dessine d'ailleurs différents degrés de participation : alors que certains agriculteurs sont systématiquement présents lors des temps collectifs, d'autre participent plus ponctuellement tandis que d'autres encore, qui cultivent pourtant sur leurs fermes du maïs population, ne participent presque pas, voire pas du tout aux activités collectives[11]. L'observation sur le long terme a progressivement permis d'identifier qu'une demi-douzaine d'agriculteurs sont particulièrement actifs, presque systématiquement présents aux réunions et sur lesquels repose en grande partie la dynamique du groupe étendu. Bien que ce que l'on pourrait qualifier, faute de mieux, de « noyau dur » ait quelque peu évolué au cours du temps, il rassemble une partie des agriculteurs les plus expérimentés dans la culture de ce type de maïs (dès le début impliqués dans le « programme maïs population »), ainsi que quelques nouveaux pratiquants qui ont progressivement pris une part active à la dynamique collective.

C'est autour des plantes et des semences de maïs population que se rassemble et s'organise ce groupe d'agriculteurs accompagné, au démarrage du projet MCAE, de l'animateur de l'ADDEAR 42, de la technicienne de sélection ainsi que de la sociologue associée au suivi de ses activités. Mais l'objectif de production de maïs non hybrides – qui répond à ce moment-là à une série de problématiques conjoncturelles auxquelles font face les éleveurs laitiers – se heurte à certaines contraintes pratiques, inhérentes à la mise culture des populations. Dans la section suivante on verra que le recours au collectif permet partiellement de les surmonter.

3.1 S'organiser autour de et avec les maïs population

Dans la réponse à l'appel à projets MCAE, les objectifs du projet de l'ADDEAR 42 sont présentés de la manière suivante : « *limiter la dépendance aux intrants : multiplication et sélection de variétés adaptées aux conditions des milieux des fermes pour préserver la biodiversité* » et « *se réapproprier des savoir-faire et organiser un réseau d'échange de pratiques entre paysans des montagnes de la Loire pour maintenir la fertilité naturelle des sols et tendre vers l'autonomie des élevages en valorisant les productions locales de semences, de fourrages et d'éléments naturels fertilisants* ». Sont ici exprimés, en creux, une série d'enjeux problématiques (agronomiques avec l'appauvrissement des sols, économiques avec la dépendance des fermes aux intrants et politiques avec la perte de savoir-faire relatifs notamment à la production des semences) auxquels le projet MCAE (et partiellement donc le semis de populations de maïs) propose d'apporter des solutions.

[10] Le caractère variable de l'assistance aux activités collectives est également lié au faible ancrage géographique de ce groupe et aux contraintes (temporelles) que peuvent représenter, pour des éleveurs astreints aux contraintes de traite et d'alimentation, des déplacements d'un bout à l'autre du département en fonction du lieu choisi pour le déroulement des activités.

[11] Ces derniers sont tout de même destinataires des comptes-rendus du COPIL et peuvent, s'ils le souhaitent, se tenir informés des avancées du projet.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Or, choisir de cultiver du maïs population en lieu et place des hybrides implique, dans un premier temps, d'apprendre à produire et multiplier les semences (savoir-faire disparu du fait de la généralisation des hybrides) afin de pouvoir les ressemer l'année suivante. Cette étape se présente comme un prérequis indispensable qui distingue radicalement la culture de maïs population de celle d'hybrides[12]. Dans la mesure où ces semences ne sont d'aucune manière en vente sur le marché, les agriculteurs sont dépendants – au moins pour démarrer – de lieux et de personnes à même de leur en fournir, ce qui les conduit de fait à s'inscrire dans un réseau organisé autour des semences et régi par certaines règles. A une forme de dépendance subie – à l'égard des firmes semencières dans le cadre du rachat annuel des semences de maïs hybrides – se substitue, avec les maïs population, un modèle d'interdépendances choisies par les agriculteurs.

Dans les premiers temps du « programme maïs population » (avant MCAE) les lots qui parviennent au groupe contiennent de petites quantités de semences[13] (quelques kilogrammes tout au plus) en provenance de l'association AgroBio Périgord qu'il s'agit d'abord de multiplier afin, dans un second temps – donc a minima l'année suivante – de pouvoir observer ou comparer les populations, voire les cultiver. Valérie – la technicienne de sélection – joue, dans ce processus d'apprentissage, un rôle déterminant. Elle transmet aux agriculteurs sa connaissance des spécificités de la plante et les forme aux pratiques de la sélection en effectuant des visites régulières dans leurs fermes.

En effet, la production de semences de maïs population est une opération délicate, qui exige l'acquisition de savoir-faire spécifiques. Le maïs se reproduit par croisement, c'est une plante allogame. Contrairement aux plantes autogames qui s'autofécondent, comme les blés, les organes reproducteurs du maïs, s'ils sont situés sur une même plante, arrivent à maturité de manière différée dans le temps. Cette situation induit que les fleurs femelles d'une plante (les soies qui donneront lieu, après fécondation, à l'épi) seront fécondées par le pollen des fleurs mâles (panicules) d'autres plantes, transporté par le vent. Cette caractéristique de la plante impose, en pratique, certaines précautions car les maïs peuvent se croiser avec n'importe quel pollen de maïs environnant – hybrides compris – entrainant de ce fait la perte des caractéristiques de la population. Les agriculteurs qualifient ce phénomène de « pollution » de la variété.

Pour pallier ces éventuelles dérives, Valérie préconise de maintenir une distance d'isolement[14] d'un minimum de 300 mètres de toute autre culture de maïs (hybrides ou population). Or dans des secteurs comme les monts du Lyonnais par exemple, caractérisés par une densité importante de cette culture du maïs[15], cette distance d'isolement

[12] Une autre distinction concernant maïs hybrides et population concerne le rapport au temps : alors qu'avec les hybrides, la relation de l'agriculteur à ses plantes est circonscrite dans le cadre d'une campagne culturale, les maïs population dont il faut chaque année reproduire les semences, engagent les agriculteurs dans une relation qui dure dans le temps (Derbez, 2018).

[13] Cet envoi de lots de semences est conditionné, en conformité avec la loi, à la signature d'une convention d'expérimentation (qui explique en partie la faible quantité de semences envoyée) ainsi qu'au respect de certaines règles notamment l'engagement à restituer l'année suivante trois fois la quantité de semences reçue.

[14] Il est d'ailleurs intéressant de constater que ce sont les mêmes règles qui président à la production des hybrides.

[15] A l'échelle nationale, le maïs représente, en terme de surface, la deuxième espèce la plus cultivée (Agreste 2010).

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

se révèle particulièrement contraignante, voire pour certains agriculteurs, très problématique : « *je n'arrive pas à avoir une parcelle… enfin il faudrait que j'aie une parcelle je ne sais pas de 3 à 4 000 mètres chaque année qui soit complètement indépendante et isolée au moins à 300 mètres d'une autre, et ça, chez nous, ça n'existe pas* » (Jérôme, entretien hiver 2017). En outre, certains agriculteurs des secteurs de montagne éprouvent, du fait de l'altitude et de la précocité du gel en automne, des difficultés à produire leurs semences dans la mesure où ils n'arrivent pas à conduire leur maïs à maturité, condition indispensable pour la production des semences.

L'organisation collective se présente donc comme une manière de remédier à ces contraintes. En effet, les agriculteurs volontaires du groupe qui bénéficient de conditions adaptées à la production des semences (respect des distances d'isolement mais également expérience de la multiplication), contribuent à produire de la semence pour ceux qui n'ont pas les moyens de le faire, ou pour ceux qui souhaiteraient essayer cette culture. Une partie de leurs semences est donc mise à disposition du collectif par l'intermédiaire de Valérie qui se charge de la répartition, en même temps que sont organisées plusieurs journées de rencontre qui rythment la campagne culturale et constituent des espaces de formation entre pairs. Les caractéristiques internes de la plante (et les impératifs d'isolement et autres règles qui font l'objet d'une élaboration collective), contribuent ainsi directement à la définition d'un mode d'organisation particulier qui facilite cette pratique.

Cependant, d'une organisation de type plutôt informelle où les échanges de semences ont lieu dans un cadre d'interconnaissance stricte qui caractérise la période antérieure au démarrage de MCAE, on va voir que le groupe va être confronté à un accroissement des demandes qui va contribuer à sa reconfiguration des maïs et du groupe ainsi qu'à la production de nouvelles formes d'organisation.

3.2 Dynamique collective et mouvement d'élargissement du groupe maïs population

Pendant la durée du projet MCAE, le *groupe maïs population* est passé d'une quinzaine à plus de 50 agriculteurs, ce qui n'a pas été sans conséquences sur l'organisation du collectif et la gestion des semences. Comment alors maintenir les exigences propres à la production de semences population et celles d'un collectif d'agriculteurs faisant face à de nouvelles sollicitations ?

Grâce au financement du temps d'animation dédié, le projet MCAE s'est traduit, en pratique, par une multiplication considérable des activités collectives – qu'il s'agisse de formations, de visites de parcelles, ou de comités de pilotage – autour des maïs population. Raymond, qui fait partie des premiers à s'être engagés dans la culture de maïs population dans la Loire met d'ailleurs les deux fonctionnements du *groupe maïs population* en regard, avant et depuis le projet MCAE : « *Tu sais avant on était moins… […] On n'avait pas d'animateur comme on a Carl aujourd'hui, qui s'en occupe, et comme on était pas nombreux on avait des semences et voilà on semait et on se débrouillait un peu…* » (entretien de décembre 2016). Ce constat de faiblesse de la dynamique collective est corroboré par les témoignages d'autres agriculteurs ainsi que par Martial, l'autre animateur de l'ADDEAR 42, et par Valérie qui soulevait le

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

problème, à la réunion de lancement de campagne de 2015 « *qu'est-ce qu'on fait pour les journées collectives qui ne marchent pas ?* » faisant allusion à la dernière journée collective où n'étaient présentes que trois personnes, elle-même et deux agriculteurs. En entretien elle fait également remarquer : « *Pour moi il y a un avant et un après Carl […] avant on faisait des temps collectifs où il n'y avait pas de paysans, et maintenant on ne sait plus quoi en faire des paysans* ».

Le portage du projet maïs population dans le cadre du financement MCAE ainsi que le recrutement de Carl ont des effets sur la localisation géographique des activités collectives et donc indirectement sur la composition du groupe.

Courant 2015, le groupe s'affirme comme davantage tourné vers la production laitière. Les réunions collectives se déroulant sur le même département[16], les déplacements sont coûteux en temps et en énergie pour les quelques agriculteurs qui sont extérieurs au périmètre d'action de l'ADDEAR 42[17]. Le groupe se (re)structure alors autour d'un noyau dur d'éleveurs du secteur. Le volet maïs population du projet MCAE entre également, à ce moment-là, en résonnance avec le contexte économique critique de la filière laitière. L'année 2015 est particulièrement tendue pour les producteurs de lait : la baisse du prix payé aux producteurs et l'augmentation des charges de production, dans un contexte caractérisé par une forte concentration de la production, a des effets sur la composition du groupe : la pratique du maïs population et les économies[18] qu'elle permet, intéresse de plus en plus d'éleveurs.

4 Dynamique du groupe et socialisation du maïs

4.1 Le « boom » du maïs population

Le groupe se trouve confronté à un phénomène d'augmentation des demandes en semences, formulées par des agriculteurs qui souhaitent cultiver du maïs population et qui ne sont pas forcément impliqués dans la dynamique du groupe initial. Ces demandes font émerger une problématique : celle de la disponibilité des semences mais aussi celle des modalités d'accueil, au sein du projet, de ceux qui souhaitent cultiver des maïs population : les « nouveaux ».

Ainsi, au cours de la réunion de bilan de la campagne 2014 et de planification de la campagne de l'année 2015, un temps d'échange s'engage, animé par Carl, sur les objectifs de l'année. Ce dernier soumet au groupe une série de questions sur son organisation : Quelle organisation avec le nombre d'agriculteurs qui augmente ? Quelles priorités on se donne ? Qu'est-ce que ce l'on veut analyser, suivre, noter cette année ?

[16] Ces deux mouvements vont de pair puisque la Loire est un département où l'élevage est l'activité prédominante.

[17] Cela concerne quelques agriculteurs disséminés en Drôme, Savoie et Isère. Ils n'arrêtent pas pour autant de produire des maïs population et c'est Valérie, la technicienne de sélection qui garde le contact avec eux au moyen de visites individuelles.

[18] Pour semer un hectare de maïs, il faut en moyenne deux doses de maïs achetées dans le commerce (100.000 pieds/ha), soit un coût moyen à l'hectare de 140 euros en conventionnel et de 250 euros en AB (source : site Internet Agrileader / Limagrain). Pour des éleveurs qui sèment entre 5 et 10 hectares de maïs/an, on comprend donc que les semences paysannes représentent une économie significative. En 2016, le groupe a souhaité produire un calcul du coût de production des semences de maïs population, calcul qui n'est d'ailleurs pas étranger au contexte de crise et à la volonté de certains agriculteurs de faire bénéficier leurs collègues en difficulté de leur innovation.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Alors que s'engage la discussion, un agriculteur fait remarquer, à moitié sur le ton de la plaisanterie : « *Il faut faire de la sélection sur les maïs et sur les paysans* ». Cette remarque un peu provocatrice a le mérite d'engager le débat sur une question centrale : l'objectif du groupe est-il de se développer, de s'ouvrir ? Et si oui vers qui ? Elle met également en relief une tension qui traverse l'ensemble du projet maïs population entre dynamique d'ouverture et de fermeture du collectif.

Un accord se produit courant 2015 : les agriculteurs veulent partager leurs semences avec leurs collègues. Carl résume la situation, en fin d'été 2015 : « l'un des enjeux du projet est de toucher plus de monde ». Cette volonté de diffuser la pratique (pas spécialement mentionnée dans la réponse à l'appel à projets initial) oriente le projet dans de nouvelles directions. Du point de vue de certains agriculteurs, pour diffuser la pratique du maïs population, il s'agit, comme le fait remarquer l'un d'eux en réunion, « *d'être sûr de ce que l'on dit* ». Cette quête de certitude passe par une volonté d'objectiver la valeur des maïs population en comparaison à celle des hybrides. Il s'agit finalement de faire la démonstration que les maïs population sont tout aussi pertinents, au regard des résultats en élevage laitier, que les hybrides.

Les agriculteurs s'accordent donc progressivement sur l'importance de disposer de résultats d'analyses sur la valeur des ensilages de maïs population dans la ration alimentaire des vaches laitières. L'un des agriculteurs présents contribue fortement, au cours de cette réunion, à renforcer le lien entre maïs population et production laitière alors même que la configuration initiale du groupe (avant MCAE), plus diversifiée en terme de production (élevage de volaille, céréaliers et éleveurs laitiers), ne permettait pas que la valorisation des maïs population soit une question centrale. En posant que « *ce qui est important c'est d'aller jusqu'au lait* », il contribue à un changement de perspective.

De nouveaux partenariats, qui n'étaient pas initialement prévus dans le projet MCAE, sont alors noués avec des structures du développement agricole plutôt considérées comme « classiques » au regard des partenariats initiaux. Le Contrôle Laitier[19] du département, qui s'engage à effectuer les analyses d'ensilage de maïs population pour le groupe, devient progressivement un partenaire central du projet. Le BTPL[20] est quant à lui mobilisé pour établir le coût de production des semences de maïs population et ainsi apporter la preuve de la pertinence économique de cette pratique.

Parallèlement à cette activité d'intéressement de nouveaux partenaires au projet maïs population qui reflète également l'évolution de la composition du *groupe maïs population*, Carl engage un travail de mise en visibilité du programme. Plusieurs documents de communication détaillant l'intérêt des maïs population sont successivement édités, autant d'actions, de traces, d'inscriptions (Latour et Woolgar 1996), qui témoignent d'une bifurcation du projet ou du moins d'un changement d'échelle et qui contri-

[19]Cette structure représente, aux dires d'un agriculteur du groupe, une « *caution technique* » pour le projet. Caution technique de poids dans le milieu de l'élevage laitier puisque le Contrôle Laitier intervient dans la majorité des exploitations laitières du département (se chargeant de la réalisation des analyses sur la qualité du lait, conseillant les éleveurs sur la ration des vaches et proposant des améliorations génétiques sur le troupeau, bref toutes activités en lien avec la mesure et l'amélioration des performances laitières).

[20]Bureau Technique de la Production Laitière. Il est intéressant de remarquer que Carl, avant d'être salarié à l'ADDEAR 42, travaillait au BTPL. La mobilisation de nouveaux partenaires repose donc, en partie, sur la mobilisation de son réseau professionnel personnel.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

buent par boucles de rétroaction, à attirer de nouveaux agriculteurs et de nouveau partenaires vers le groupe.

Ainsi, d'un fonctionnement informel, qui mettait en relation les agriculteurs sur la base de liens d'interconnaissance forts, le groupe s'engage, sous l'effet du « boom » du maïs population, dans une activité de formalisation des relations (avec les maïs et collègues) et de son fonctionnement.

4.2 Redéfinition du fonctionnement collectif autour et avec les maïs population

Lors de la réunion de planification de la campagne de 2016, et alors que les sollicitations d'éleveurs croissent encore, l'un des agriculteurs fait remarquer au groupe : « *il va falloir trouver une solution, nous on ne va pas toujours pouvoir produire de la semence pour les autres* ». La pression que les candidats potentiels à cette culture font peser sur le groupe contribue à rendre problématiques certaines formes d'asymétries qui ne l'étaient pas jusqu'alors En effet, jusqu'en 2016 la capacité du groupe à intégrer des « nouveaux » reposait essentiellement sur la contribution de quatre agriculteurs qui alimentaient le stock collectif de semences. Comme peu de nouveaux se présentaient alors chaque année, le groupe n'avaient pas encore eu à faire face à une pénurie de semences. De plus, fait assez inédit par rapport au fonctionnement d'autres collectifs réunis autour des semences paysannes, le groupe ne demandait rien en retour[21].

Une réflexion qui s'étend sur plusieurs mois s'engage alors : sur la quantité de semences que l'on peut raisonnablement donner aux « nouveaux », mais aussi sur les protocoles de conduite du maïs population, ainsi que sur le cadre légal dans lequel doivent avoir lieu les échanges. Les nouveaux doivent-ils multiplier ou seulement faire des essais « pour voir »[22] ? Face à la pénurie de semences, doit-on leur donner des populations « pures » ou bien des semences croisées issues de l'ensemble des populations d'une vitrine ? Peut-on exiger une participation des nouveaux aux activités du collectif ? Doivent-ils restituer de la semence ?

Ces questions conduisent à une remise à plat et une explicitation du fonctionnement du groupe ainsi qu'à la production de nouvelles règles qui concernent autant la production des maïs que le fonctionnement du collectif lui-même. En effet, dans le même temps, des agriculteurs du groupe expriment leur désir de travailler plus sérieusement sur les aspects sélection des maïs population et particulièrement sur le critère de la précocité afin de disposer de semences adaptées au contexte d'altitude des monts du Lyonnais et des risques de sécheresse. D'autres encore, moins concernés par les problématiques de précocité, souhaitent relancer la recherche vers des populations mieux adaptées à l'ensilage. Ces deux mouvements combinés conduisent progressivement à la production d'une nouvelle forme d'organisation, qui renforce la dimension collective du projet et le lien entre *hommes* et *plantes*.

[21] Par exemple, l'association AgroBio Périgord engageait les agriculteurs à restituer trois fois la quantité de semences reçue. Si les agriculteurs n'exigeaient rien en retour, en revanche, les discussions internes au groupe montrent qu'ils attendaient néanmoins une forme de contre-don : l'implication de l'agriculteur receveur dans l'activité de production de connaissances collectives (participation aux réunions, vitrines, entraide).

[22] Auquel cas ils n'auront pas de semences pour l'année d'après puisque le maïs population aura été semé à côté d'hybrides dans une perspective de comparaison, et qu'il aura donc été « pollué ».

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

4.3 Emergence et stabilisation d'un réseau sociovégétal

La gestion des semences, le choix de populations qui seront implantées et multipliées dépendent en grande partie de l'organisation collective qui se traduit concrètement, dans le cadre du projet MCAE, dans les modalités pratiques de rencontre des membres du groupe « maïs population ».

Comme on l'a vu, le maïs population n'est pas tout à fait étranger aux modalités d'organisation et de rencontre que se donne ce groupe. Le rythme[23] des temps collectifs accompagne le développement de la plante sur son cycle annuel. Le printemps, période des semis, devient le moment opportun pour former les nouveaux candidats à la culture du maïs population. Une formation dite d'« initiation au maïs population » est ainsi organisée chaque année à partir de 2016 et permet d'inclure les « nouveaux » tout en leur fournissant les bases nécessaires au démarrage des maïs population. Ces bases sont à la fois *techniques*, *réglementaires*, et *sociales* puisque le contenu de cette formation, depuis 2016, vise explicitement à présenter les modalités de fonctionnement du groupe.

Au cours de l'été, c'est-à-dire au stade de la floraison, d'autres formations ou activités collectives sont organisées. Elles varient en fonction du programme de travail et des objectifs que se donnent annuellement les agriculteurs. Il s'agit, à ce moment-là d'observer le développement de la culture, notamment la floraison. Il est possible, dès ce stade, de travailler sur certaines caractéristiques d'une population donnée en procédant, par exemple, à une sélection dite « négative » qui consiste à éliminer de la parcelle les plants jugés « indésirables » par exemple, ceux qui ne sont pas encore fleuris à une certaine date, dans l'objectif d'améliorer le caractère précoce d'une population. Des visites de parcelles sont programmées chaque année en fin d'été chez les agriculteurs du groupe qui ont notamment semé des vitrines et permettent d'observer comparativement les différentes populations de maïs au stade auquel elles seront récoltées (en ensilage). Cette période est donc idéale pour procéder à des comptages et des notations qui permettent d'effectuer des comparaisons entre les variétés population et parfois même avec des hybrides témoins. Ces visites ont un statut un peu particulier par rapport aux autres activités du groupe dans la mesure où elles sont également destinées à faire connaître le maïs population à un public plus large composé notamment d'agriculteurs du voisinage.

Généralement plusieurs visites sont programmées sur les « vitrines » semées par quelques membres du groupe[24] qui se présentent à l'observation comme des dispositifs de (dé)monstration.

L'automne est la saison des activités relatives à la sélection. En effet, les agriculteurs ont récolté leur maïs (sous forme d'ensilage pour la plupart) et ont laissé murir les

[23] Le rythme mais également les lieux puisque les activités saisonnières directement liées au maïs (les chantiers collectifs ou la formation) se déroulent *in-situ*, sur les parcelles et au contact des plantes alors que d'autres collectifs suivis dans le cadre de l'observatoire se réunissent préférentiellement en salle.

[24] Le choix de l'implantation des vitrines (en moyenne deux par an, plus pour la dernière année) est défini lors du bilan et de la planification de la campagne à venir, sur la base du volontariat (les vitrines induisent en effet un temps de travail supplémentaire) en fonction de deux facteurs principaux : le lieu et la disponibilité des semences. C'est aussi le fruit d'une décision stratégique collective dans la mesure où il s'agit de veiller à la bonne répartition de ces dernières sur le département.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

quelques ares qu'ils destinaient à la production de leurs semences. Il faut alors ramasser puis sélectionner[25] les épis qui fourniront la semence pour l'année suivante. Enfin, chaque année en hiver a lieu un temps collectif intitulé « bilan de campagne ». Ces bilans sont des moments particulièrement importants de la dynamique collective puisqu'ils sont l'occasion de faire le point sur l'ensemble des activités passées (nombre de formations, nombres de variétés semées, résultats techniques) et, à partir de ce bilan, de planifier les activités à venir en fonction des souhaits exprimés par les agriculteurs. C'est lors de ces bilans et temps de planification de la campagne à venir, mais aussi lors des comités de pilotage du projet (en moyenne 4 par an, et 6 en 2017) que l'articulation entre les dimensions individuelles et collectives du projet sont les mieux perceptibles.

4.4 L'être autonome et collectif de l'organisation autour des semences

A l'heure de planifier la campagne de culture à venir, Carl consigne dans un tableur Excel les demandes et les semences disponibles de chacun afin de les mettre en regard et, le cas échéant, attirer l'attention des agriculteurs sur l'impératif qu'il y aurait à procéder, pour répondre à l'ensemble des demandes, à la multiplication de telle ou telle variété. En cours de projet (2016), l'animateur a intégré à ce tableur deux nouvelles catégories : ce que l'on fait pour soi et ce que l'on fait pour le groupe.

L'introduction de ces deux catégories donne à voir la forme de participation singulière qu'implique le statut de membre du *groupe maïs population*. La création d'une catégorie « pour le groupe » renvoie explicitement à la dynamique d'élargissement constante du collectif (il faut donc que les agriculteurs s'engagent à multiplier afin de disposer d'un stock de semences pour satisfaire les demandes ou afin de ne pas perdre une variété ou éventuellement de pouvoir en semer une nouvelle) mais également à la volonté exprimée par les agriculteurs de travailler sur certains critères de sélection, notamment la précocité, et qui constitue, en soi, un programme de travail collectif puisque la sélection sera réalisée plusieurs années de suite et donc impliquera plusieurs agriculteurs du groupe. Ainsi, les membres du *groupe maïs population* s'engagent, en plus du travail lié à leur propre production de maïs population, à réaliser un certain nombre d'opérations qui seront reversées au pot commun du collectif. Il peut s'agir selon les cas de multiplier des semences pour le groupe, de semer une vitrine qui servira de support pour les visites de fin d'été ou encore de mettre à disposition du groupe une parcelle sur laquelle seront mis en œuvre des protocoles de sélection particuliers.

La répartition du travail de multiplication, par exemple, permet à l'ensemble du groupe de bénéficier d'une gamme de semences beaucoup plus large que si un agriculteur devait multiplier seul ses variétés. En 2017, ce sont plus d'une quinzaine de populations qui circulent entre les membres du groupe et qui permettent aux agriculteurs intéressés par cette pratique de choisir celle qui leur semble la mieux adaptée à leurs usages. Mais il ne s'agit pas seulement de se répartir le travail et de réaliser individuellement chez soi des opérations qui serviront au collectif[26].

[25] La sélection est ici qualifiée de « positive » dans la mesure où il s'agit de sélectionner dans la masse les épis les plus représentatifs de la population.

[26] Ce qui reviendrait à revenir à une forme de division du travail stricte qu'une partie des agriculteurs du groupe critiquait dans l'usage des hybrides.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Dans de nombreux cas il s'agit de partager le travail, de pratiquer ensemble[27]. Chacun peut bénéficier, et cela en dehors même des temps dédiés du projet, de l'aide des membres du groupe lors des différents chantiers liés à la production de semences (notamment lors de la récolte et de la sélection et de l'égrainage). Par exemple, un agriculteur qui était chargé en 2017 de multiplier deux nouvelles variétés en provenance d'Agrobio Périgord pour le groupe, a constaté que la parcelle (prêtée par un voisin) était sale. Il a donc sollicité l'aide de ses collègues pour désherber à la main, sur le rang.

La communauté de pratique ne se limite donc pas à des échanges, en réunion, sur la pratique du maïs population, mais elle implique des temps de travail collectif qui contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance de ses membres et qui constitue une forme particulière de contribution. Affirmant le caractère de plus en plus collectif de ses affaires, les membres du *groupe maïs population* ont décidé d'organiser un chantier d'égrainage collectif au printemps 2017, alors même que l'égrainage était une opération qui se réalisait auparavant dans chaque ferme ! Cette journée, au cours de laquelle les agriculteurs des Monts du Lyonnais ont collectivement égrainé et trié leurs maïs, constitue un précédent. Elle a permis de conforter une réflexion qui s'était engagée, courant 2016, sur le partage d'équipements spécifiques à la production des semences de maïs population. Actuellement, une partie des membres du *groupe maïs population* (ceux qui le souhaitaient) partagent un *corn-picker* qui permet la mécanisation de la récolte (opération particulièrement chronophage lorsqu'elle est réalisée manuellement), ainsi qu'une égreneuse qu'ils ont achetée ensemble et qui contribue à renforcer leurs liens dans son usage partagé.

Si bien sûr c'est l'autonomie en semences, à l'échelle de chaque ferme qui est visée par ce projet, en revanche et paradoxalement, elle ne semble pas en constituer l'aboutissement. On pourrait en effet logiquement penser qu'une fois l'autonomie semencière atteinte et l'agriculteur satisfait de sa ou de ses populations de maïs – comme c'est d'ailleurs le cas d'un certain nombre d'agriculteurs dans le groupe (notamment des plus expérimentés) – il n'y aurait plus vraiment d'intérêt à participer au groupe. Or c'est, dans un certain nombre de cas, l'inverse qui a été observé. Ce que l'on pourrait donc identifier comme une contradiction – entre dimensions individuelles et collectives – apparaît en fait parfaitement compatible pour certains agriculteurs, parmi lesquels Raymond qui se définit lui-même en entretien comme un paysan essayant « *d'être [à la fois] le plus autonome et collectif possible* ».

5 Conclusion : De la passion du maïs population... au plaisir d'être ensemble

Ce collectif peut donc s'apparenter à une « communauté de pratique » telle que définie par Wenger (1998) mais également à une communauté de participants au sens de Zask (2011). En conclusion de cette étude de cas, on voudrait revenir sur la distinc-

[27] En ce sens, ce groupe semble réunir les caractéristiques de la communauté telle que définie par la sociologie classique (*cf.* relations de réciprocité et de solidarité ou proximité affective et spatiale chez Tönnies (2010)). Néanmoins l'intérêt de ce cas réside moins dans son hypothétique adéquation à une forme sociale ou une autre (la *communauté* vs. la *société* chez Tönnies, ou la *communalisation* vs la *sociation* chez Weber) que dans l'analyse des processus de constitution et de maintien du collectif.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

tion que propose Joëlle Zask (*ibid.*) entre prendre part et faire partie et qui semble pertinente pour aborder le cas du *groupe maïs population*.

Prendre part aux activités du groupe, c'est finalement participer à un groupe qui oblige (de *ob* et *ligarer* en latin, lier, attacher avec un lien). Cette forme particulière de participation qui implique fortement les agriculteurs (en terme de temps et de ce qui est fait pour le groupe), se signale, selon Zask, par le plaisir qui est pris à la compagnie des autres. Basile, chargé en janvier 2018 de rédiger l'éditorial d'un numéro d'Agriculture de Moyenne Montagne consacré aux semences, introduit son propos de la manière suivante : « *Dans ce numéro, une histoire de « petites graines ». Je sème, tu sèmes… ils s'aiment !!* ». Ce témoignage renvoie aux dimensions affectives et sensibles qui lient les hommes et les plantes dans le cadre du projet maïs population. En entretien, cet agriculteur évoque également les motifs de satisfaction qu'il retire de sa pratique du maïs population :

« *Ce qui me satisfait c'est plusieurs choses : le groupe maïs population, on rigole bien, on travaille, on mange…Non mais c'est ça qui est important en fait ! (rires)[…] Il y a ça dans ces groupes un peu innovants […]tu as une richesse humaine qui est assez exceptionnelle donc il y a ça, il y a le fait que quelque part c'est un peu de la recherche participative, on s'y met tous et on fait des choses ensemble, il y a l'aspect formation et puis après il y a aussi l'aspect politique ; de dire ben oui on va maîtriser nos semences, on va plus les acheter aux semenciers ou aux multinationales* ».

Ce plaisir pris à être ensemble, plaisir et fierté intimement liés au fait d'être finalement parvenu à produire de l'ensilage autrement, est mentionné par de nombreux autres agriculteurs du groupe. Cette dynamique particulière, à laquelle aura contribué le financement MCAE, se traduit d'ailleurs par l'implication d'une partie des membres de ce groupe dans d'autres projets en lien direct ou pas avec les maïs population mais toujours dans la perspective de conforter l'autonomie des fermes. Un projet de toastage de protéines – permettant de limiter voire de se passer du recours aux tourteaux de soja – occupe actuellement un groupe d'éleveurs dont la plupart participe au *groupe maïs population*, accompagné par Carl mais également par le Contrôle laitier, signe que les partenariats engagés au cours du projet MCAE tiennent dans le temps, trouvant à s'exprimer dans le cadre de nouveaux projets. Mais les maïs ne s'en trouvent pas pour autant délaissés : fin 2017 le groupe accompagné par l'ADDEAR 42 s'est engagé dans un nouveau projet CAS-DAR sur les maïs population, cette fois-ci à l'échelle nationale, aux côtés de l'INRA, de l'association AgroBio Périgord et d'autres collectifs réunis autour de la pratique du maïs population.

Signe que la dynamique collective enclenchée dans le cadre du projet MCAE n'est pas prête à s'arrêter….

Bibliographie

Akrich, Madeleine ; Callon, Michel ; Latour, Bruno (2006). *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, France, Presses de l'École des Mines.

Bonneuil, Christophe ; Demeuleaere, Elise (2007). « Une génétique de pair à pair ? L'émergence de la sélection participative », In Charvolin, Florian ; Micoud André ; Nyhart, Lynn (Dir.), *Les sciences citoyennes*.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560

Vigilance collective et rapport entre profane et scientifique dans les sciences naturalistes, Editions de l'Aube, pp 122-147.

Bonneuil, Christophe et Thomas, Frédéric (2009). *Gènes, pouvoirs et profits : recherche publique et régimes de production des savoirs de Mendel aux OGM*, Edition Quae, Versailles, France, Suisse.

Callon, Michel (1986). « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année Sociologique*, n° 36, pp 169-208.

Callon, Michel ; Law, John (1997). « L'irruption des non-humains dans les sciences humaines : quelques leçons tirées de la sociologie des sciences et des techniques », in Reynaud, Bénédicte (dir.), *Les limites de la rationalité : Tome 2 Les figures du collectif*, Ed. La Découvertes, Paris, pp 99-118.

Conein, Bernard (2004). « Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive », *Réseaux*, n° 2, pp 53-79.

Demeulenaere, Elise ; Bonneuil, Christophe (2011). « Des Semences en partage », *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, n° 57, pp 202-221.

Demeulenaere, Elise ; Goulet Frédéric (2012). « Du singulier au collectif », *Terrains & travaux*, n° 20, pp 121-138.

Latour, Bruno ; Woolgar, Steve (1996). *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques*, traduit par Michel Biezunski, Ed. La Découverte, Paris, France.

Tönnies, Ferdinand (2010). *Communauté et société*, traduit par Sylvie Éditeur scientifique Mesure et traduit par Niall Éditeur scientifique Bond, Presses universitaires de France, Paris, France.

Zask, Joëlle (2011°. *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, le Bord de l'eau, Lormont, France, 2011.

Published in : BARBIER, Marc ; LAMINE, Claire ; COUIX, Nathalie (dir.), *Pratiques et savoirs agricoles dans la transition agroécologique*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813003560, doi : 10.17184/eac.9782813003560